

## Bulletin Municipal nº65

#### Directeur de la publication :

François FARRET, Maire

#### **Coordination:**

Françoise CHAPUT

#### Réalisation:

Service Communication

#### Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU, Albert ODOUARD, Andrée HUGOND, Marie-Hélène DAUPLAT, Jacques SCHNEIDER

#### **Impression:**

Imprimerie SIC 7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu 63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print, sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080 Tiré à 4100 exemplaires Distribué par la société ADREXO

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Maire: François FARRET

1er Adjoint: Marie-Françoise BERKANI 2eme Adjoint: François RITROVATO 3eme Adjoint: Bernadette ROUX 4eme Adjoint: Jean-Claude BENAY 5eme Adjoint: Marie-Christine GIRAUD 6eme Adjoint: Jean-Michel Laumont 7eme Adjoint: Françoise CHAPUT 8eme Adjoint: Jean-Max BOURLIER

#### Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE, ANTONIO NEVES, NATHALIE TAVARES, RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN, GUY DOR, PAUL SUTEAU.

#### Conseillers Municipaux:

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON, LÉNAÏCK WEISZ-PRADEL, VIVIANE GORCE, BRIGITTE PALLUT, JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



- 3 ÉDITO
- **5** INFOS SOCIALES
- **6** ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
- **8** DOSSIER DU MOIS
- 12 ÉCONOMIE
- 14 VIE ASSOCIATIVE
- 16 LIBRE EXPRESSION
- **18** Vie associative (suite)
- 25 JEUNESSE
- 26 INFORMATIONS MUNICIPALES
- 30 BLOC-NOTES



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Romagnat se réveille! Demandez le programme!

### Animations et spectacles :

En novembre / décembre de nombreuses animations! Soirée Beaujolais nouveau, concert de l'Éveil romagnatois pour la Sainte Cécile, Thé dansant, participation au Téléthon, soirée malgache dans le cadre de la semaine de la solidarité, spectacle pour enfants, marché de Noël: il se passe toujours quelque chose à Romagnat! Grâce à une politique d'information et de communication active et adaptée, vous êtes de plus en plus nombreux dans toutes ces manifestations.

A partir de janvier 2009, il y aura un spectacle par mois (musical ou théâtral).

Ce travail débouchera sur une véritable saison culturelle à partir de septembre 2009.

### Développement de Romagnat :

Plusieurs études sont en cours ou vont débuter prochainement :

- · Projet d'aménagement global pour les zones urbanisables
- · Aménagement des espaces sportifs extérieurs
- · Aménagement de la salle André Raynoird pour la rendre plus adaptée aux spectacles
- Etude pour la création d'un espace socioculturel entre la mairie et le FLEP
- Aménagement du cœur de ville (place François Mitterrand, place du Terrail, parc, place du 8 mai)
- Etude diagnostique sur la pollution de la Gazelle et sur l'assainissement dans toute la commune.

Nous aurons les résultats de toutes ces études courant 2009. Vous serez associés à ce travail lors de réunions participatives et /ou d'information.

## Rien ne se passera plus à Romagnat sans vous!

Ainsi, fin 2009, nous aurons des choix à faire. Nous ne pourrons évidemment pas tout réaliser à la fois. L'année 2008 s'achève, il faut bien le dire dans la morosité : crise financière, crise





économique, politique de désengagement délibéré du gouvernement vis-à-vis des collectivités territoriales. Nos budgets, dans les années à venir, seront de plus en plus contraints. C'est pourquoi nous devons prévoir les besoins, planifier le développement pour pouvoir établir des priorités et programmer nos actions de façon réfléchie et évolutive.

### Politique :

Pour nous, administrer la commune, c'est aussi s'engager dans le débat politique :

- Le service minimum d'accueil des enfants des écoles les jours de grève des enseignants : nous ne l'avons pas mis en place, malgré notre volonté de respect républicain de la loi. En effet, au-delà des vrais problèmes de principe que pose ce dispositif (limitation des conditions du droit de grève et transfert sur les collectivités de l'incapacité de l'État à conduire le dialogue social avec ses propres agents), les conditions même de sa mise en œuvre ne nous permettent pas de pouvoir accueillir les enfants dans des conditions de sécurité acceptables.
- · Les transports publics: avoir un service public de transports en commun de qualité nécessite un engagement fort de tous les partenaires. Bien sûr, l'État, encore lui, s'est fortement désengagé lors de la construction du tramway et a obligé les collectivités (département et Clermont Communauté) à investir plus que prévu.

Le transport public coûte cher, les collectivités doivent s'engager en conséquence pour sauvegarder ce service public. Pour le court terme, la municipalité de Romagnat travaille avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) pour une amélioration de l'offre des transports sur la commune. Pour le moyen et le long terme : au SMTC, nous œuvrons pour obtenir une refonte de l'offre de transport afin qu'elle soit la mieux adaptée possible sur tout le territoire concerné.

A Clermont Communauté, je travaille, avec le président et mes collègues vice-présidents, pour trouver les meilleurs moyens pérennes de financement du transport public.

Tous ces projets, tous ces problèmes trouveront leur traduction dans nos budgets des années à venir.

Nous vous tiendrons un langage de vérité.

Un euro dépensé sera un euro utile!

Étudier, planifier, choisir, programmer, agir : nous sommes au cœur de notre rôle d'élu, pour que nous puissions, tous ensemble, vivre toujours mieux, dans notre ville.

François FARRET



# Eveil social

# Romagnat

#### Le centre social

e centre social c'est aussi un lieu où les parents viennent avec leurs enfants participer à des activités d'éveil (bébé livre, séances de massage bébés/mamans, éveil musical...).

Ces moments de rencontre permettent aux parents d'échanger sur leurs expériences, leurs savoir-

faire ou interrogations par rapport à l'éducation de leurs enfants. Se côtoyant régulièrement, ils font connaissance et très souvent créent des liens de solidarité.



En projet, des rencontres pour faire ensemble des activités à partir des savoir-faire des uns et des autres. Tout parent intéressé peut venir y participer.

#### Pech' Mel

e groupe Pech Mel a été créé en 1993 à l'initiative de quelques personnes. L'idée était d'organiser dans une ambiance conviviale favorisant la connaissance entre les participants des soirées d'échanges et de débats sur des thèmes variés (ludiques, scientifiques, culturels, d'actualité...).

Grâce à la participation et aux propositions des uns et des autres le groupe a pu organiser 246 soirées. Celles-ci sont ouvertes à l'ensemble des habitants, les intervenants peuvent être des membres du groupe ou venir de l'extérieur. Dans ce cas, ils interviennent soit au titre de leur activité professionnelle soit par connaissance et intérêt personnel du sujet à traiter. Le groupe se réunit un Mardi sur deux en dehors des vacances scolaires.



La programmation est annoncée sur le panneau lumineux municipal et sur le quotidien régional. Toute personne qui voudrait animer une soirée peut se faire connaître auprès du centre social.



#### Pour les associations

La municipalité de Romagnat, en collaboration avec le service communication, souhaite vous aider dans la diffusion des informations pour les manifestations que vous organisez.

Nous vous proposons donc de mettre à votre disposition différents supports : le panneau lumineux, les banderoles, le site Internet de la Mairie, le bulletin municipal mais également dans la mesure du possible le journal « La Montagne », INFO magazine et Radio France Bleu pays d'Auvergne. Laissez vos messages au moins 3 semaines à l'avance à :

contact2008@ville-romagnat.fr



# Ça s'est passé à Romagnat



### Lancement officiel d'enveloppes

a municipalité de Romagnat, les représentants de La Poste et de l'école J. Prévert ont procédé au lancement officiel des enveloppes « Prêt à poster » illustrées par des élèves de CP et de CM2 de l'école primaire.

Cette initiative a permis aux enfants de mieux connaître ces deux administrations. Tous ont pris du plaisir à travailler ensemble et les Romagnatois ont été impliqués dans le vote qui a permis de choisir deux dessins et une œuvre collective pour figurer sur ce « Prêt à poster ».

Ces enveloppes, dont la qualité esthétique est indéniable, sont disponibles dans les bureaux de Poste dès maintenant pour permettre aux habitants de jouer la carte de l'originalité dans l'envoi de leurs courriers.





#### Olympiades 2008

lus de 360 enfants des écoles ont participé aux Olympiades, organisées à l'initiative de M. Thierry MEYNIER, conseiller pédagogique en éducation physique et sportive de la circonscription Clermont-Gergovie.

Les élèves des cycles 1 et 2 des écoles Louise Michel, Jacques Prévert et de Saulzet-le-Chaud ont découvert de nombreuses activités à caractère sportif, sous forme d'ateliers (tennis, tir à l'arc, rugby, football, handball, basket-ball, judo, flag, arts du cirque, gymnastique, orientation, athlétisme). Encadrés par les enseignants, parents et bénévoles, ils ont défendu leurs équipes et bien mérité « un diplôme » remis officiellement lors de la clôture de cette manifestation.

Les écoliers ont maintenant 2 ans pour se préparer pour les prochaines Olympiades.

### ▶ Visites de quartiers

n octobre et novembre, pour faire encore mieux connaissance, pour parler des problèmes sur le terrain, les adjoints ou conseillers élus référents dans les quartiers sont venus à la rencontre des Romagnatois, ils ont écouté les suggestions afin d'améliorer la vie quotidienne.

Ces visites se renouvelleront régulièrement, les citoyens pourront ainsi tout au long du mandat s'assurer du suivi des demandes, des réponses apportées et constater, sur le terrain, avec les élus référents, les améliorations apportées ou proposer ensemble de nouvelles actions.

Vous retrouverez en page 29, les noms, ainsi que les dates et heures de permanence de vos référents.



# Ça s'est passé à Romagnat

#### Conseils participatifs

eunesse, urbanisme, transport et sécurité des déplacements pas moins de 12 réunions se seront tenues lors du 2<sup>eme</sup> semestre. Les Romagnatois se sont impliqués dans ces conseils. Les actions résultant de ces discussions seront proposées en conseil municipal dès cette fin d'année.



#### Secourisme

n D.A.E. (défibrillateur automatisé externe) est mis à la disposition des habitants de la commune salle André Raynoird. D'autres dispositifs seront installés ultérieurement dans des lieux publics.

La municipalité de Romagnat a organisé en collaboration avec les sapeurs pompiers et leur union départementale des cours de prévention et de secours civiques de niveau 1 pour les employés communaux et les élus (déjà une centaine de personne formées).

Une sensibilisation est actuellement proposée aux associations, elle est réalisée gratuitement par l'association «être et savoir» financée par le GRSP (groupe régional de santé publique), composée de «coeur et santé», un médecin du SAMU, et deux intervenants de la protection civile.

Depuis un décret de 4 mai 2007, toute personne même non médecin peut en effet utiliser un défibrillateur automatique, ce qui ouvre la voie à la mise à disposition de ces appareils dans les lieux très fréquentés. L'utilisation systématisée de ces appareils pourrait permettre de multiplier de façon très significative le nombre de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire.

#### 19 novembre 2008



#### Accueil des nouveaux habitants

e conseil municipal a convié dans la salle du conseil les nouveaux arrivants pour une présentation de la cité. Les élus ont profité de ce moment pour faire plus ample connaissance avec les nouveaux Romagnatois, remettre des plaquettes informatives sur les associations culturelles ou sportives et répondre aux nombreuses questions sur les activités mises à disposition des habitants.

Dorénavant, cette sympathique et nécessaire manifestation aura lieu systématiquement en novembre, tous les ans. Ce mois a été choisi pour donner une dimension nationale à cet évènement grâce à l'Accueil Ville de France (A.V.F.). Ainsi les futurs habitants pourront connaître les manifestations organisées dans notre ville bien avant d'emménager.





# Incivilités...



out un chacun rêve d'une commune où il ferait bon vivre et où chacun respecterait spontanément ses voisins et son environnement.

Administrer la commune, c'est gérer le bien commun au profit du plus grand nombre tout en facilitant la vie de chacun.

Nous souhaitons impulser le respect des règles de vie en commun, l'observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social



Lors des conseils participatifs sur la sécurité des déplacements, mais également lors de discussions entre citoyens et élus, le problème de l'incivilité a souvent été abordé.



L'incivilité regroupe l'ensemble de nuisances sociales qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles



élémentaires de la vie sociale. Elle provoque une gêne réelle, importante dans la vie quotidienne. Les comportements gênants et/ou interdits du type : insultes, pollution volontaire (jets de papiers, de mégots par terre...), occupation d'une place réservée aux handicapés, bruit dans



les immeubles, tapage nocturne, dégradations de biens, stationnement gênant sur les trottoirs ou les passages piétons, dépôt d'ordures devant les grilles de la déchetterie quand celle-ci est fermée, etc., sont perçus comme un défi à l'ordre public.

De fait, les incivilités risquent de s'installer et leur multiplication témoigne de la tendance au

# Incivilités...



« chacun pour soi » qui domine notre société. Il n'est pas rare que celui qui se plaint du bruit devant chez lui les soirs d'été soit le même qui se gare de façon gênante voire dangereuse (sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite par exemple) pour éviter de faire 50 mètres à pied...



Les incivilités ont un coût humain, social, financier.

Il est de notre responsabilité de lutter contre elles. Lutter en vous informant, lutter en faisant appel à votre conscience collective, lutter en faisant, quand il le faut, appel à la loi et en sanctionnant.



Vivre en société n'est pas forcément facile. Cela demande des efforts, des concessions.

N'oublions jamais qu'« Être libre c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres ». (Nelson Mandela).

### Textes de lois

En application des dispositions de l'article L 2211-4 de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le Maire anime, sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre.

En application des dispositions de l'article 44-1 du code de procédure pénale (article 51 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 relative, notamment, à la lutte contre les incivilités), pour les délits commis au préjudice de la commune, le Maire peut, tant que l'action publique n'a pas été mise en mouvement, proposer au contrevenant une transaction pour réparer les dommages.



La transaction peut consister en l'exécution après homologation par le tribunal, d'un travail non rémunéré, au profit de la commune pendant une durée maximale de trente heures.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Article 4 - La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.



# ... démarches citoyennes



#### Bacs à ordures individuels

Le Maire rappelle aux administrés que les bacs à ordures individuels doivent impérativement être enlevés de la voie publique après la collecte organisée par Clermont Communauté en application du règlement approuvé par délibération du 12 décembre 2003.

## Sortie des écoles

Des agents municipaux sont chargés de veiller sur la sécurité des enfants en sécurisant les passages protégés, en interdisant le stationnement gênant des voitures près des sorties d'école. Or ils sont de plus en plus méprisés voire insultés par des automobilistes qui ne sont ni préoccupés par la sécurité des enfants, ni par la politesse élémentaire. Ces comportements dangereux et inciviques feront l'objet de procès verbaux.

#### Trop de bruits?

Le code pénal permet de réprimer les bruits excessifs ou tapages nocturnes.

Le code de la santé publique permet de sanctionner les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, à tout moment de la journée (aboiements, travaux de réparation...). Le constat d'une infraction ne nécessite pas de mesures acoustiques et se fonde essentiellement sur la durée, la répétition ou l'intensité du bruit. Les contrevenants s'exposent à une amende maximale de 450 €.

## L'heure de la tondeuse réglementée

Le passage de la tondeuse est réglementé pour ne pas gêner les voisins. En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral





# ... démarches citoyennes

# Respect des stationnements réservés

Les places réservées aux handicapés, les trottoirs et les abords des écoles doivent rester disponibles pour les personnes qui en ont besoin. Les stationnements gênants ou dangereux nuisent à tous mais surtout peuvent provoquer des accidents obligeant les piétons à emprunter la rue pour circuler. Ces infractions seront sanctionnées selon la réglementation en vigueur. Il y a des places de stationnement : garez-vous sur les places autorisées, même si cela vous demande de faire un peu de marche à pied.

## Pour la sécurité des piétons, pensez à déneiger vos trottoirs

En périodes de fort enneigement, tandis que la Ville met tout en œuvre pour dégager les voies publiques le mieux possible, nous vous rappelons que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leurs habitations. La sécurité des passants en dépend.

«Les propriétaires et occupants immeubles riverains des voies publiques devront racler après chaque chute de neige, plusieurs fois par jour si cela est nécessaire, et tenir soigneusement balayés les trottoirs au droit de leur façade ou s'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50 mètre de largeur à partir du mur de façade.»

Ces dispositions identiques à celles prises dans de nombreuses communes ont été validées par une décision du Conseil d'Etat (15 octobre 1980).

Les bacs à sel sont réservés pour la voirie

Les Romagnatois sont invités à garer leurs véhicules de manière à faciliter le passage des véhicules de déneigement.



que les haies privées ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Celles-ci peuvent occasionner une gêne, voire de l'insécurité pour les piétons et perturber la

La hauteur des haies entre voisins est également réglementée. En téléphonant au Numéro vert, vous pourrez obtenir de plus amples informations.

N° Vert 0 800 40 00 63



# Entreprises Romagnatoises



#### CROUSTI PAIN

mplanté à Romagnat depuis avril 2007, au 11 rue Fernand Forest, le siège social de cette société de restauration rapide âgée de 12 ans, emploie actuellement une centaine de salariés dont 90% de femmes. Pas moins de 1700 clients par jour répartis sur les 6 sites de l'agglomération clermontoise bénéficient des services proposés par cette société toujours en quête de nouveaux salariés désirant rapidement entrer dans la vie active en se confrontant aux différentes fonctions requises par l'entreprise : vente, cuisson, entretien, manutention, commandes, livraisons, formation, management, ...



#### GARAGE PEUGEOT



'est au 7 de la rue Fernand Forest que depuis juillet 2008, ce nouveau garage de proximité s'est ouvert et emploie actuellement 13 salariés. Il est la suite logique de l'essor de l'entreprise ROMAGNAT PNEUS, présente sur la commune depuis 11 ans. Proposant à la vente les derniers véhicules neufs de la célèbre marque et des véhicules d'occasion, ainsi que des services de réparation de véhicules de toutes marques, il vient désormais compléter l'offre faite à tous les habitants de la commune en demande de services automobiles de proximité.

Un cadre accueillant et très éclairé vous permettra d'apprécier au mieux la dernière gamme des modèles proposés.

#### **ADREXO**

ette Société dispose de quatre dépôts dans le Puy-de-Dôme, dont un à Romagnat, au 60 avenue Jean Jaurès. Depuis un quart de siècle, elle répond aux problématiques de communication grâce à ses deux métiers : la distribution d'imprimés sans adresse et la distribution de documents adressés. Sur le Puyde-Dôme, la société ADREXO est forte de deux responsables commerciaux, de deux assistants, d'un coordinateur technique départemental, de trois adjoints, de 250 distributeurs salariés en contrat à durée indéterminée. ADREXO dessert environ 230 000 boîtes aux lettres chaque semaine. C'est à cette société que la Commune de Romagnat confie notamment les distributions de « Romagnat info » et de « Romagnat en bref ».





# Marché de Romagnat

haque jeudi matin, Place François Mitterrand, venez retrouver le marché traditionnel de Romagnat où les commerçants vous proposent fruits et légumes, charcuterie, fromage, poisson, produits de la ferme...

Certains exposants animent ce marché depuis de très nombreuses années comme Mme DANCE, plus souvent appelée Paula (maraîchère sur la commune de Romagnat) qui constitue un peu l'âme de ce marché par sa convivialité et son goût du contact... D'autres comme M. FAULCONNIER,

poissonnier, ne viennent que depuis quelques mois mais permettent d'élargir l'offre de produits.

La clientèle est fidèle, la meilleure publicité étant bien sûr la qualité des produits proposés également l'ambiance conviviale et mais chaleureuse.

Maintenir un marché est essentiel, cela permet de diversifier le commerce de proximité. Cette animation du cœur de ville offre à chacun l'opportunité de trouver des produits locaux de qualité.



CARRÉS DE LUMIÈRE Rénovation de menuiserie, PVC, Alu (04 73 25 15 06)



Gilles PRADEYROL

Exploitant Agricole (Produits de la ferme en vente directe : charcuterie, bœuf Salers, veau, agneau.) (04 71 67 34 46)



Jean-Marie FAULCONNIER **Poissonnier** (06 59 42 34 81)



Marchande de fleurs



Xavier AUBERT Primeur en fruits et légumes (06 66 68 03 48)



Paula DANCE Maraîchère (04 73 62 01 77)



# Théâtre



#### Récits de femmes (d'après Franca Rame), par l'A.T.R.



## Samedi 10 janvier dans la salle du Cuvage à Romagnat (20h30)

e titre italien du spectacle était « *Tutta casa, letto e chiesa* », expression relativement intraduisible en Français mais suffisamment claire, tant il est vrai que, encore aujourd'hui, la femme reste la personne dévolue à certaines « tâches »... A la maison, au lit... Ou à l'église!

« Récits de femmes », c'est l'histoire de la femme seule, le matin au réveil, au moment où il lui faut à la fois préparer le petit dernier pour la crèche... couches, toilette, biberon, ... et se préparer elle même pour se rendre au travail (mais c'est dimanche !... Elle s'en aperçoit trop tard !) « Je veux rêver d'un monde où c'est tous les jours dimanche ! »

Seule aussi quand elle se retrouve avec son « homme » qui ne ressemble que de très loin à un époux et à un père attentionné.

Elle est seule encore, face à ses bourreaux et à son viol, seule enfin, avec les cris de la Médée antique qui par désespoir sacrifie ses propres enfants : « Mieux vaut laisser le souvenir d'une bête féroce que d'être oubliée comme une chèvre docile... »

L'A.T.R. a voulu célébrer à sa manière la « <u>Journée internationale des femmes 2008</u> » en mars dernier à Riom, par un spectacle où se mêlent le jeu, la lecture et le chant : femme au quotidien, femme au théâtre, femme tragique, femme qui rêve qu'elle peut « <u>aller aux cabinets sans demander la permission !</u> », la femme (italienne, mais pas seulement !) est montrée, revendiquée, exposée, mais jamais présentée avec l'apitoiement de circonstance.

« Nous avons toutes la même histoire » disent par la voix de l'actrice Franca Rame les quatre comédiennes accompagnées par la chanteuse-à-l'accordéon, dans une mise en scène suffisamment sobre pour que chaque contenu « s'écoute » avec la plus grande netteté et donc la plus grande attention et stimule une réflexion aussi urgente qu'indispensable sur la vie de 50% des habitant(E)s de notre pays, encore trop souvent humilié(E)s, infantilisé(E)s, brutalisé(E)s ou tout simplement ignoré(E)s.

Entrée : 3 euros. Renseignements :

A.T.R. - M. COL: 04 73 62 67 29





### Comité de jumelage

l'invitation du Député de la circonscription, Alain NERI, une délégation du Comité de Jumelage de ROMAGNAT s'est rendue à PARIS pour visiter l'Assemblée Nationale.

Rappelons que cette année 2008 est l'année de commémoration du 50<sup>eme</sup> anniversaire des institutions de la V<sup>eme</sup> République.

Les Romagnatois ont découvert la maison de tous les citoyens et connaître les rouages de son fonctionnement pour le moins complexe.

Cette visite s'est poursuivie en compagnie d'une hôtesse qui, dans un dédale de salle de conférences, de salons, de collections de grandes figures parlementaires, de bustes de Marianne, a conté l'histoire de cette noble maison.

La grande Bibliothèque, décorée par Eugène Delacroix, a suscité l'admiration de tous.

La journée a prit fin avec une restauration sur la Butte Montmartre et une soirée dans un des plus vieux cabarets parisiens.



### Beaujolais nouveau

n peu plus de 200 personnes se sont retrouvées jeudi 20 novembre, salle André Raynoird, pour déguster le Beaujolais nouveau avec un buffet campagnard.

Le groupe « Les Hérissons » a accompagné cette soirée avec une ambiance « Jazz Manouche ». Le bénéfice de cette manifestation, prise en charge



par le Comité des Fêtes, sera versé au Téléthon 2008. Il sera de l'ordre de 1.300 euros grâce à l'aide de plusieurs sponsors qui ont permis de réduire le montant des dépenses.



A ce titre, le Comité des Fêtes remercie bien chaleureusement la Commune de Romagnat (prêt de la salle, aide à l'installation, apéritif...), le groupe « Les Hérissons » et le groupe GSF PHEBUS (pour la prise en charge du coût de l'animation), API RESTAURATION et la Boulangerie LACOMBE (fourniture de denrées) ainsi que les bénévoles qui ont aidé à la mise en place.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine... toujours le troisième jeudi de novembre.



# LIBRE EXPRESSION: LA VOIX

## Groupe majoritaire de Gauche Romagnat avec vous

Le dynamisme d'une commune doit beaucoup au désir de ses habitants de la voir se développer et évoluer dans le sens de l'amélioration du bien-être de tous. Il est tributaire aussi de la volonté, des choix et des valeurs politiques affichés et défendus par la majorité municipale à laquelle ces mêmes habitants ont confié par le suffrage universel la responsabilité de l'avenir de cette commune.

Les membres de notre liste se sont engagés, autour de François Farret notre Maire, lors de leur campagne au printemps dernier, à faciliter votre vie quotidienne, à promouvoir de nouvelles dynamiques et à développer de nouvelles solidarités.

Comment faciliter votre vie quotidienne ? En ayant fait le choix de rester à votre écoute, de prendre en considération vos remarques et suggestions pour résoudre les problèmes et réfléchir aux projets de notre commune. C'est le sens de la politique de proximité que nous avons prioritairement développée à travers les permanences et visites de quartiers effectuées par les élus ainsi que par la mise à disposition d'un numéro vert.

C'est aussi notre choix affiché de vous rendre acteurs de la vie politique par l'intermédiaire des conseils participatifs et de prendre en compte votre expertise d'habitant. Le travail de réflexion et de construction collective mené au sein de ces conseils de manière assidue et continue par leurs participants prouve l'intérêt que ceux-ci y portent. Ces conseils ne remettent pas en cause le travail effectué au sein des commissions municipales qui, elles aussi, assument pleinement leurs charges et ne constituent pas davantage un bureau d'enregistrement des projets de la majorité municipale. Les conseils participatifs expriment ce désir nouveau de se réapproprier de manière visible la vie politique. Ils travaillent à améliorer votre sécurité dans vos déplacements sur la commune, à proposer des solutions variées de transport utilisables par tous, à imaginer ensemble le développement urbain, à construire des lieux de rencontre et des aménagements pour que nos jeunes se sentent mieux à Romagnat.

De nouvelles dynamiques associatives (commission permanente des sports, soutien développement du tissu associatif), culturelles (enrichissement de la vie culturelle par la programmation de spectacles et la mise en place d'un service municipal culturel), économiques (mise en place d'un marché de Noël, projet d'un marché biologique en consultation avec les commerçants de l'actuel marché, accueil et aide pour les nouvelles entreprises...) sont en œuvre ainsi qu'un important travail de réorganisation et de modernisation des services municipaux.

La mise en place du centre du bénévolat, l'intégration systématique de logements sociaux ou d'urgence dans les projets immobiliers initiés par la municipalité, le souci de communiquer et de vous informer de manière transparente et proche participent à développer de nouvelles solidarités.

Mais la politique municipale c'est aussi le courage de se positionner sur la politique régionale et nationale. Tel est le sens de la cérémonie de parrainages républicains auprès des personnes sans papiers, notre positionnement sur le service minimum d'accueil ou sur le problème de la gestion du SMTC, entre autres sujets.

Cette politique, nous sommes fiers de la mener pour Vous et avec Vous, sur des valeurs qui nous sont chères : celles d'une gauche rénovatrice et pragmatique.

> Rémy SERPOLAY, Président du groupe majoritaire municipal



# DES GROUPES POLITIQUES

## Groupe d'opposition Agir Ensemble pour Romagnat

#### Conseil municipal du 8 octobre 2008

En préalable à la tenue du conseil municipal, nous écoutons la déclaration du Maire sur le fichier Edvige, et celle du responsable du groupe socialiste sur la loi concernant le service minimum à l'école en cas de grève des enseignants.

Quant à nos demandes concrètes sur des sujets Romagnatois : circulation, stationnement, etc., on nous renvoie gentiment aux conseils participatifs : circulez, il n'y a rien à voir.

#### Conseils participatifs

Ils devraient être des lieux d'expression de besoins collectifs et non une liste de besoins individuels. Pour éviter « de tourner en rond » comme disent certains participants.

Pour être constructifs, des membres de notre association ont fait des propositions écrites au conseil participatif JEUNESSE. Quelques jours plus tard, dans la Montagne, nous découvrons l'intégralité de nos propos, mais bien sûr sans citer les auteurs.

#### **Urbanisme**

L'avis d'appel public à concurrence pour l'étude de programmation en phase pré-opérationnelle en vue de l'aménagement des **quatre secteurs en zone 1AU d'urbanisation future** est lancé. (Parution dans la Montagne le 27 octobre 2008). Les propriétaires des terrains concernés n'ont pas été informés préalablement.

Le projet de construction **allée André Guinard**: nous nous opposons, non pas sur le fond mais sur l'ampleur: la version 15 logements serait retenue, d'où la diminution du nombre de parkings implantés en 2005 et le déplacement du calvaire, etc. alors qu'un projet à 10 logements réduirait considérablement les nuisances.

#### **Bulletin municipal**

Il ne doit pas être intégralement un espace de propagande pour l'équipe municipale. Une page de libre expression, comme le veut la loi, est réservée à chaque groupe politique. Pour preuve :

Bulletin n°64 de septembre 2008, rubrique « événements marquants à Romagnat, page 5 » : Changement de Présidents : Ne rêvez pas... Lors de la tenue du comité de lecture, nous avions demandé et obtenu la suppression de cette phrase. Peu importe, la tentation a

dû être trop forte! Devant cet abus de pouvoir, nous ne participerons plus, du moins momentanément, au comité de lecture du bulletin municipal.

#### **Clermont Communauté**

Nous nous opposons à la mise en place d'une taxe additionnelle à compter de 2009, ayant pour objectif de colmater les déficits de Clermont Communauté/SMTC.

Malgré les difficultés financières de cette instance, le Conseil Communautaire a élu le 30 octobre dernier, 5 nouveaux et supplémentaires vice-présidents, élus de Clermont et Cournon à 1850 € d'indemnité chacun.

Il était pourtant prévu que l'enveloppe budgétaire globale affectée aux vice-présidents ne serait pas augmentée après cette élection... Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour!

Il semblerait que le mot « économie » ne fasse pas partie du vocabulaire.

#### Nous souhaiterions que :

- Les projets d'urbanisation, pour lesquels nous n'avons des informations que lorsque « le paquet est ficelé », fassent l'objet de plus de discernement.
- L'excédent financier de 600 000 € du CCAS soit utilisé à développer le nombre de places à l'EPHAD et que celles-ci soient réservées prioritairement aux Romagnatois.
- Qu'une aide soit apportée aux Jeunes pour que tous puissent pratiquer diverses activités sportives et culturelles dans les meilleures conditions.
- Que la commission accessibilité ne soit pas seulement une stricte mise en conformité avec la loi de 2005 mais l'instance qui pilote un projet Romagnatois en faveur des multiples formes de handicap.

#### Notre permanence :

le mercredi de 10h30 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 19h00 dans les communs de la Mairie de Romagnat (traverser le parc, à gauche sous le porche).

#### Notre Blog:

agirensemblepourromagnat.over-blog.com

JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT



# A. S. R. Handball



### Nouvelle tête, nouvelle image

'A.S.R. Handball change de tête. Cette année, elle a connu une restructuration au sein de son bureau :

Présidente : ROBERT Perrine Secrétaire: MIGNOT Alex

Secrétaire Adjoint : BREDECHE Caroline

Trésorière : CARDOSO Sandra Trésorier Adjoint: LEGER Pascal

Ce nouveau bureau directeur est motivé pour faire parler de Handball sur la commune de Romagnat.



Mais l'A.S.R. Handball évolue aussi en terme de nombre de licenciés. L'effet Jeux Olympiques et titre olympique de l'équipe de France masculine y est pour beaucoup, le nombre de licenciés est passé de 79 pour la saison 2007-2008 à 110 actuellement. Cela représente 7 équipes dont 6 engagées en compétition et 1 équipe loisir. Parmi ces 6 équipes, 3 équipes évoluent au niveau régional dont 2 équipes jeunes.

#### Point sur les championnats :

**Seniors féminines** : en excellence régionale, elles se classent à la 1<sup>ere</sup> place du championnat.

- **-17 féminines** : au niveau régional, elles se classent à la 3<sup>eme</sup> place de leur poule.
- -18 masculins : au niveau régionale, ils se classent à la 8<sup>eme</sup> place de leur poule.

**Seniors masculins**: en excellence départemental, ils se classent à la 3<sup>eme</sup> place.

- **-16 masculins** : au niveau départemental, ils se classent à la 6<sup>eme</sup> place.
- **-14 mixtes** : au niveau départemental, ils se classent à la 6<sup>eme</sup> place.

L'A.S.R Handball c'est aussi une image, pour cela une nouvelle gamme d'équipement (survêtement, tee-shirt, polo, short) a été mise en place afin de promouvoir le club. (cf. photos)

A noter, une majeure partie des licenciés se sont rendus le 27 novembre à la Maison des sports de Clermont-Ferrand afin de rendre hommage et d'assister au match FRANCE-TUNISIE de l'équipe championne olympique de Pékin. De plus, 4 jeunes accompagnés de 3 adultes ont eu la chance d'accueillir les champions olympiques à l'aéroport d'Aulnat. Enfin 3 autres jeunes ont fait partie des heureux élus pour faire une entrée fracassante sur le terrain avec les champions olympiques lors des hymnes nationaux.

Pour finir, le club a réuni tous ses licenciés le 13 décembre 2008 lors du tournoi parents licenciés suivi du repas de fin d'année.

Pour tous renseignements sur la section handball joindre Alex au 06 71 66 14 14 ou Perrine au 06 85 15 24 98 ou par email <a href="mailto:asrhb@yahoo.fr">asrhb@yahoo.fr</a>



# A. S. R. Athlétisme

## Les athlètes à grandes foulées

es coureurs romagnatois se sont une fois de plus mis en valeur lors des très nombreuses compétitions de l'automne que ce soit en Auvergne ou hors région.

Sur les distances officielles (10 km, semimarathon et marathon), plusieurs athlètes ont déjà réalisé les temps qualificatifs pour les championnats de France 2009.

Lors d'autres courses hors stade, de 5 km à 24 heures en passant par des 50 km, relais et autres trails, les maillots jaune et noir ont été très souvent en vue.

Ce fut le cas par exemple à l'Ekiden de Cournon (marathon par équipe de six). 30 coureurs romagnatois ont pris part à cette compétition sans compter les bénévoles du club qui aidaient à l'organisation. Les deux équipes mixtes ont terminé aux deux premières places.

Ces excellents résultats sont de bon augure pour la saison de cross qui vient de commencer.

La *Romagnatoise*, qui aura lieu dimanche 26 avril 2009, se prépare activement.

Dans la droite ligne de l'engagement des athlètes lors du Téléthon, un euro sera prélevé sur chaque inscription (inchangée par rapport à 2008) et reversé à l'association Clair de Lune.





#### Allo 24/24.

Par un simple coup de fil au 0800 400 063 appel gratuit depuis un poste fixe, vous pouvez :

- laisser un message à l'élu référent de votre guartier
- signaler un problème sur l'espace public (voiries, éclairage, signalisation, arrêts de bus)
- signaler les problèmes, les nuisances rencontrés dans la vie quotidienne : problème de sécurité dans les déplacements, de bruits...
- proposer des aménagements pour améliorer notre quotidien.



# Illuminons notre commune



### es commerçants peuvent concourir

e Comité des Fêtes informe les Romagnatoises et les Romagnatois que le concours « Illuminons notre commune » est reconduit en 2008.

limite d'inscription est fixée au 24 décembre 2008.

Vous pourrez utiliser le bulletin d'inscription ciaprès ou faire votre inscription sur papier libre en reprenant les différents éléments (nom, prénom, adresse, téléphone en précisant votre catégorie : balcon, maison de bourg, maison avec jardin, vitrine).

Le jury, composé de membres du Comité des Fêtes et de représentants de notre partenaire BOTANIC, sillonnera les rues de ROMAGNAT dans la semaine entre Noël et la fin d'année.

présence des propriétaires indispensable car l'évaluation des décorations se fait depuis la rue.

Cette année encore le Comité des Fêtes a décidé de faire une catégorie Hors Concours pour les meilleurs candidats des années précédentes.

Toutes les chances d'être récompensés restent ainsi possibles pour les nouveaux candidats. Le jury ne note pas seulement le volume de la décoration mais le bon goût et le résultat de l'ensemble. Donc tous à vos décorations et que les meilleurs gagnent.

Les résultats et les prix seront donnés fin janvier.



#### CONCOURS «ILLUMINONS NOTRE VILLE»

Décorons Romagnat aux couleurs de NOËL En partenariat avec BOTANIC PAE Champ Madame - 63110 BEAUMONT

Merci de remplir ce bulletin d'inscription et de le retourner à :

ou de le déposer à l'accueil de la Mairie.	1
Date limite de retour des bulletins : 24 décembre 2008	
➤ Nom : Prénom :	
> Adresse :	l
<b>&gt;</b>	
Tálánhana : Étaga ávantuallam	ont:
> Téléphone : Étage éventuelleme	ا
Le logement décoré est :	
un appartement	
une maison de bourg	
une maison avec jardin	П
ano maison avec jaram	
une vitrine	

# Jardins fleuris



### Remise des prix du concours

endredi 3 octobre 2008 en soirée le Comité des Fêtes, entouré du Maire, de nombreux adjoints et de F. PELISSIER, directeur de BOTANIC, a remis les prix du concours des jardins fleuris 2008.

Un jury, composé de 8 personnes, a visité chaque jardin début juillet et a attribué des notes selon plusieurs critères (couleurs, diversité, entretien, note d'ensemble). L'usage d'engrais biologiques était encouragé.

La présidente du Comité des Fêtes a remercié tous les participants, les membres du jury, la jardinerie partenaire et espère qu'en 2009 un nombre plus important de Romagnatois participeront à ce concours. En parcourant les rues de Romagnat, le jury a vu de nombreux jardins qui auraient mérité une récompense. Aussi, pas de fausse modestie, inscrivez-vous en 2009.

François FARRET et Franck PELISSIER ont félicité les lauréats, les ont remerciés de participer à la décoration de ROMAGNAT et encouragés à poursuivre dans cette démarche pour contribuer à améliorer l'image de la ville. Ils les ont aussi encouragés à participer au concours des décorations de Noël en fin d'année.

La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.



#### LES RÉSULTATS

#### Balcons fleuris et maisons de bourg :

1er prix : Bon achat et bouquet offerts par BOTANIC Mme ROCHE-LANUZIERE Brigitte, av. des

Pérouses

2<sup>ème</sup> prix : Lot de consolation M. Mme GONZALEZ Jean, impasse Jean Bart

Mme LOPEZ Amélia

#### Jardins fleuris:

3<sup>ème</sup> prix Lot de consolation

8<sup>ème</sup> prix: Lot de consolation

9<sup>ème</sup> prix: Lot de consolation

10<sup>ème</sup> prix: Lot de consolation

11ème prix: Lot de consolation

1<sup>ER</sup> prix: Bon achat et bouquet offerts par BOTANIC M. Mme FOURNET FAYARD, chemin des Teytos

2ème prix : Bon achat CDF + bouquet BOTANIC M. Mme VAUFREY, rue des Paillards

4ème prix : Bon achat CDF M. Mme BARREIROS, rue des Fours à chaux

5ème prix: Bon achat CDF Mme DURET Danielle, rue des Noyers

7<sup>ème</sup> prix : Lot de consolation M. Mme MELIS, rue des Moulins

M. Mme PEREZ Juan, 11 impasse Corot

M. BERNARD Mme MARLIAC, rue d'Opme

Mme BOYER Josiane, 38 rue de Metz

Mme CHALETEIX Frédérique, 42 rue des

Noyers.



# Fête des Cacahuètes



#### A la recherche des chevaliers

e Comité des Fêtes recherche des archives, des témoignages... au sujet de la Fête des Cacahuètes et en particulier aimerait retrouver le plus grand nombre possible de « Chevaliers de la Cacahuète » pour une éventuelle rencontre.





Si vous avez fait partie des décorés, si vous avez fait partie des organisateurs, si vous avez eu connaissance d'anecdotes à ce sujet, merci de vous faire connaître au Comité des Fêtes :

- Par téléphone à la présidente : 04 73 62 62 43 ou 06 81 66 87 92,
- Par courrier : Comité des Fêtes 27 cour de Bezance 63540 ROMAGNAT ou déposé en Mairie,
- Par internet sur la boîte :
   comitefetes.romagnat@laposte.net

D'avance nous vous en remercions.



#### Distribution du bulletin municipal

75 personnes ont retourné la fiche de non distribution des publications municipales dans leurs boîtes à lettres ce qui représente 2% de non conformités. Ces fiches de dysfonctionnement ont été retournées à la société Adrexo pour analyse. Plusieurs solutions ont été proposées, elles doivent être opérationnelles dès





cette diffusion : couverture de la zone de l'Artière, distribution dans les boîtes portant la mention « pas de pub ». Il est demandé également aux Romagnatois de s'équiper de boîtes à lettres aux normes.

A noter : les bulletins municipaux sont maintenant à disposition des Romagnatois à la poste, à la bibliothèque, au centre social et sur le site Internet de la Mairie.



# Associations



#### Le Taïso au F.L.E.F

e Taïso, méthode de préparation physique au Judo voire à d'autres sports (ex : la gymnastique), est affilié à la fédération

Pendant deux heures, la séance consiste en une série d'une dizaine d'exercices progressifs et réguliers utilisant du petit matériel (bandes élastiques, ballons...) dont le but est d'améliorer le potentiel physique des participants.

Chacun travaille à son rythme, seul(le) ou avec un(e) partenaire.

Chaque exercice, destiné à une partie du corps, le dos, les épaules, les bras ou les jambes, se fait trois fois. Laurent, notre professeur diplômé d'État, veille à la bonne posture de chacun pour que le résultat soit profitable. Les progrès sont rapides, aussi bien en assouplissement qu'en musculation.



séances se terminent toujours par des étirements et une relaxation bienfaisants.

Nous nous retrouvons le mardi soir entre 18h30 et 20h30, au DOJO du FLEP de Romagnat.

Les femmes sont aussi assidues que les hommes. L'équipement personnel est simple: un pantalon de survêtement ou équivalent, un tee-shirt. l'indispensable bouteille d'eau et une serviette.

### **Romagnat Demain**

# ROMAGNAT DEMAIN

Siège social: Chez M. Jacques PRUGNAUD 51 av. de la république 63540 - ROMAGNAT

OMAGNAT DEMAIN est une association qui a réuni pendant de nombreuses années les élus municipaux majoritaires et cela jusqu'au mois de mars 2008. Suite aux dernières élections municipales, cette association a modifié ses statuts et réunit aujourd'hui une grande majorité des personnes issues de la liste « d'Union pour la Continuité Municipale » et de son comité de soutien.

Aujourd'hui, nous continuons à nous intéresser à la vie communale et surtout nous souhaitons que chaque habitant de notre ville puisse être acteur de la vie municipale.

Pour cela, notre association ROMAGNAT DEMAIN, s'est donnée comme objectif d'être un lieu d'échanges, de dialogue mais aussi de propositions et d'initiatives. Notre association s'est aussi donnée comme objectif de participer activement aux futurs débats sur l'avenir des collectivités locales (communes, département, région, communauté d'agglomération...), sur la réforme de la fiscalité locale, sur la prise en compte de l'écologie dans les domaines de l'urbanisme, sur la place des jeunes dans l'espace communal... en fait sur l'ensemble des sujets qui vont alimenter les débats du conseil municipal.

ROMAGNAT DEMAIN a élu son bureau lors de son Assemblée Générale du 17 novembre dernier.

Vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau si vous souhaitez participer et être associé à notre activité.

Président : Jean-François SAUVADET Vice-présidente : Chantal LELIEVRE Secrétaire : Anne-Marie LAYDIER Secrétaire Adjointe : Anna DI TOMMASO

Trésorière : Laurence GAUFFIER Trésorier Adjoint : Jacques DUBOIS

Membres du bureau : Jean-Claude Ollier,

**Laurent ZEKPA** 



# Journées du don du sang



### La vie j'en ai, alors j'en donne »

I n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain.

Le don de sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver une vie.

Chaque jour des centaines de milliers de patients sont traités avec des produits sanguins et des médicaments dérivés du sang humain.

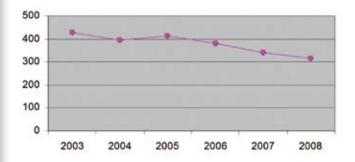


Ce geste est vital et nécessaire pour les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles...

Ils sont directement concernés par le don du sang et souvent, leur vie en dépend.

Durant le don du sang, les organisateurs de Romagnat mettent à disposition une garderie pour les enfants des donneurs.

Le nombre des donneurs de sang sur Romagnat s'amenuise au fil des années, il faut redresser la barre.



#### Réponses:

qous sout uécessaires chaque jour d'une transfusion sanguine par an. 8.000 Oui !!! 500.000 personnes bénéficient indolore

<u>Non</u>: le prélèvement est pratiquement ·ənbiun

#### **Contact: Hubert VITRY** au 04 73 28 04 73

Les collectes à Romagnat en 2009 auront lieu les :

- 2 février
- 6 avril
- 15 juin
- 17 août
- 26 octobre



#### Qui peut donner :

Toute personne en bonne santé, de 18 à 65 ans pour un don de sang total.

Fréquence maximale pour un don de sang total:

- 5 dons pour un homme
- 3 dons pour une femme
- avec au moins 8 semaines entre deux dons.

#### Quizz:

- 1. Donner son sang nuit à la santé?
- 2. Faut-il être à jeun pour donner son
- 3. Risque-t-on d'être contaminé en donnant son sang?
- 4. Donner son sang, ça fait mal?
- 5. Donner son sang est utile?
- <u>Non</u> : le matériel est stérile et à usage .ε consommation de matière grasse
- q, spaocper un léger repas, en évitant la <u>Non</u>: il est au contraire recommandé
- dnejdnes penkes <u>Nou</u> : le sang prélevé se reconstitue en



# Romagnat Info Jeunes

ériode de vacances oblige, la page jeunesse est encore une fois pleine! Et au programme : stars Romagnatoises, célébrités puy-dômoises... Et oui, l'évènement cinématographique tant attendu de la saison a eu lieu pendant les vacances de Toussaint à Romagnat et plus précisément au R.I.J. (Romagnat Info Jeunes). De nombreux jeunes s'étaient déplacés pour cette manifestation. On a bien sûr pu croiser l'équipe technique (auteurs, réalisateurs, cadreurs, scripts, monteurs...) mais aussi les acteurs et figurants qui se sont prêtés au jeu sans oublier les journalistes-paparazzis toujours aux abois. Le septième art n'a aujourd'hui plus de secrets pour nous ! L'ambiance était détendue aussi bien sur le plateau qu'en coulisses. Mais parlons



maintenant un peu du projet en lui-même : Les moutons. Attention ! Il ne s'agit en aucun cas d'un documentaire pour une chaîne câblée mais bien



du tournage d'un clip sur une chanson intitulée « les moutons ». Petite production locale, ce chefd'œuvre ne sortira pas sur les grands écrans. Parallèlement à cette actualité cinématographique, la vie, pas si tranquille que ça de la planète R.I.J. a poursuivi son chemin : les bricoleurs, les baby-footeurs, les sportifs, les joueurs et autres sympathisants étaient au rendez-vous.

Enfin, la cérémonie de clôture de cette semaine riche en activités a été marquée par un concert organisé au FLEP. Pour le plus grand plaisir des groupies, nombreuses à s'être déplacées, on a pu applaudir les groupes de jeunes musiciens Romagnatois Owl's spook et Weird.



Et maintenant pour satisfaire les plus curieux voici un avant-goût de ce qui sera organisé dans les prochains mois pour les 12-17 ans :

- sortie laser game mercredi 10 décembre 2008 et 21 janvier 2009.
- après-midi ski et snowboard les mercredis 17 décembre 2008, 14 et 28 janvier, 25 février et 4 mars 2009.
- week-end ski et snowboard ou spéléologie (en fonction des demandes) les 7 et 8 mars 2009.
- séjours franco-italien dans les alpes du 13 au 17 mars 2009.
- festival de musique le 16 mai 2009.

Si vous voulez en savoir plus, venez nous rendre une petite visite au R.I.J. (dans la cour de la Mairie) ou téléphonez à Mélanie au 06 84 80 52 45 ou au FLEP au 04 73 62 67 83.

#### Informations CLSH 4-12 ans:

Le centre de loisirs sera ouvert :

- pendant les vacances de Noël du 22 au 24 décembre et du 29 au 31 décembre 2008.
- pendant les vacances d'hiver du 9 au 20 février 2009.

Un séjour neige (ski, raquette...) est organisé pour les 8-12 ans au Mont-Dore du 16 au 20 février.

Renseignements et inscriptions au FLEP au 04 73 62 67 83.



# L'informatique municipale



## Un outil au service de la communication



'est un travail de fond et une remise à plat de l'informatique municipale qui ont été entrepris dès la fin Mars 2008.

L'analyse, en étroite collaboration avec les agents municipaux, d'un existant qui s'est révélé vétuste, a conduit à l'ouverture d'un chantier déjà bien engagé et qui va s'étaler jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009, répondant à plusieurs orientations et besoins complémentaires :

- rapprocher les différents acteurs de la vie municipale pour les aider à améliorer leur communication, en les réunissant dans un même espace intranet;
- donner aux agents municipaux un outil de travail de qualité, leur permettant de mieux communiquer à travers une meilleure harmonie des différents produits utilisés, et de mieux suivre les différentes opérations;
- mettre en place un **nouveau site Internet** de la ville de Romagnat pour une meilleure intercommunication avec les Romagnatois, et pour une **facilitation** de leurs démarches administratives ;
- donner aux élus de meilleurs outils d'analyse pour améliorer la gestion municipale.

Pour mener à bien cette opération, un coordinateur, Mr Bruno LACHAVE, a été recruté, chargé d'accompagner pendant 6 mois le déploiement de ce projet avec la société Magnus qui a été retenue.

Vont ainsi se retrouver réunis dans un même espace de communication (l'intranet), les services administratifs et techniques de l'Hôtel de ville, les ateliers municipaux, l'espace multi-accueil (crèche et halte-garderie « Gribouille et carapate »), les écoles Jacques Prévert, Louise Michel, l'école de Saulzet le Chaud, l'EHPAD et le SISAD, l'exécutif municipal.

Outre l'amélioration des échanges, ce déploiement permettra de mieux assurer la **sécurité** des entrées et sorties dans la bulle Internet, cet espace aujourd'hui indispensable, mais où guettent des virus et un tas d'hôtes indésirables (les spams et leurs cousins pas toujours très sympathiques).

Quelques précisions pour fixer les esprits :

- 42 jours de formation ou d'installation ;
- un apport de 11 micro-ordinateurs supplémentaires ;
- une remise à plat des logiciels de la gestion des élections, des ressources humaines, de la gestion financière, du site Internet municipal, l'introduction d'un logiciel d'état civil, d'un outil moderne de gestion des marchés publics, d'un logiciel pour la gestion des cimetières;
- la reprise intégrale du câblage de l'Hôtel de ville ;
- un investissement inférieur à 180 000 euros.

Rendez-vous au printemps 2009, pour une meilleure qualité du service public.

### Le covoiturage, pourquoi?

### Parce que vous avez tout à y gagner !

- Économie de carburant, partage des frais
- Diminution des embouteillages et de la pollution en ville
- Convivialité, liens sociaux et solidarité
- Réduction du stress

'association « covoiturage 63 » met à disposition sur le Puy de Dôme ses compétences pour faciliter la mise en relation des conducteurs et futurs passagers.

La municipalité souhaite adhérer à ce projet et utiliser tous les moyens pour appuyer sur

La municipalité souhaite adhérer à ce projet et utiliser tous les moyens pour appuyer sur Romagnat cette démarche citoyenne.

## Partager sa voiture simplement une fois par semaine, c'est déjà un geste qui compte, à la portée de tous !



Les déplacements en voiture coûtent chers et beaucoup de voitures ne demandent qu'à se remplir ; actuellement le taux d'occupation des véhicules est de 1,2 personnes.

L'association Covoiturage Auvergne a pour but la promotion du covoiturage ; elle fonctionne grâce aux subventions des collectivités locales : Région Auvergne, Conseil général du Puy de Dôme, S.M.T.C.

Elle met à la disposition de tous les habitants de la région un site Internet professionnel de mise en relation des personnes, passagers ou conducteurs, effectuant les mêmes trajets, réguliers ou ponctuels, en Auvergne et partout en France.

## http://www.covoiturageauvergne.net/

## Inscription gratuite

après validation de <u>la charte</u> de Covoiturage Auvergne

Vous aurez ainsi accès, via le site, aux coordonnées des personnes à contacter susceptibles de voyager avec vous.

La charte précise les modalités d'inscription, les engagements de chacun en terme de respect de la ponctualité, du code de la route, papiers du véhicule en règle.

Si vous ne disposez pas d'accès Internet, contactez l'association.

Avec votre accord, elle procèdera à votre inscription.

Covoiturage Auvergne 42, rue Auger 63100 Clermont-Ferrand

Tél./Fax: 04-73-90-47-93

Iundi mardi jeudi vendredi: 9h à 12h et 13h30 à 17h Site internet: http://www.covoiturageauvergne.net/

E-mail: covoiturageauvergne@orange.fr

# Marché de Noël



## Un marché bio, solidaire et équitable



e samedi 20 décembre aura lieu de 9h30 à 20h le premier marché de Noël sur la commune de Romagnat.

Durant cette journée organisée par la municipalité avec l'appui du Comité des fêtes, le marché bio investira la salle J. Prévert et le marché équitable se tiendra dans la salle d'exposition de la cour de la Mairie.



L'avenue de la République entre ces deux sites sera rendue aux piétons pour profiter des animations.

Jongleurs, orgue de barbarie, cracheurs de feux, jeux et père Noël accompagneront petits et grands durant cette journée que nous souhaitons conviviale et festive. Tous pourront se restaurer dans l'ancien atelier de la cour de la mairie.

Ce marché sera par la suite organisé régulièrement sur la commune. C'est la volonté de la nouvelle municipalité, conformément à ses engagements, de promouvoir le commerce équitable, solidaire et biologique. Le commerce équitable permet, pour les plus défavorisés, de garantir les droits des producteurs exploités par les systèmes de commerce conventionnel.



Le prix des productions est déterminé non seulement par les coûts économiques, mais en prenant en compte les coûts de production humains sociaux et environnementaux.

L'économie solidaire valorise aussi les « circuits courts » en favorisant les relations directes entre producteurs et consommateurs.

Le marché bio contribue à la promotion d'une culture soucieuse de la protection de l'individu et des terres cultivées.



« Consommer bio, c'est voir plus loin », c'est réfléchir sa consommation, c'est protéger les générations futures, c'est se responsabiliser.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée qui vous permettra de préparer les fêtes tout en vous divertissant!

# Référents de quartier

## Politique de proximité

es branches d'arbre qui dérangent les piétons, des voitures en stationnement gênants, un éclairage public défectueux, le manque de bancs dans le parc... Nous avons tous, à un moment ou à un autre, rencontré un dysfonctionnement de l'espace public ou eu des idées pour améliorer cet espace public.

Les référents de quartier, le numéro vert sont là pour vous permettre de signaler ces problèmes ou ces propositions à l'équipe municipale.

Vous pouvez rencontrer les référents à leur permanence ou les joindre tous les jours par l'intermédiaire du numéro vert mis à votre disposition.



M<sup>me</sup> Marie-Françoise BERKANI Les Bas de Romagnat Permanences / Mairie Le 1er Mardi de 16h à 18h



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



M<sup>me</sup> Françoise CHAPUT Opme Permanences / Ancienne école le 2eme Mercredi du mois de 17h à 19h



M<sup>me</sup> Fatima RATURAS Bezance - Résidence du Parc Permanences / Mairie le 1er Mercredi du mois de 15h à 17h



M. Patrick CRESSEIN
Les Hauts de Romagnat Domaine de Prat
Permanences / Mairie
le 1er Jeudi du mois
de 18h à 20h



M. François RITROVATO La Bouteille - La Gazelle Permanences / Mairie le dernier Samedi du mois de 10h à 12h



M. Guy DOR Saulzet-le-Chaud Permanences / Bureau des Élus - Place de l'Église le 3eme Jeudi du mois de 17h à 19h



M. Rémy SERPOLAY Les Pérouses - Fours à chaux Permanences / Mairie le 2eme Mercredi du mois de 18h à 20h



M. Antonio NEVES Zone d'activité de l'Artière Permanences / Mairie le 2eme Mardi du mois de 18h à 20h



M. Paul SUTEAU Clémensat Permanences / Mairie le 1er Mardi du mois de 17h à 19h30



M. Albert ODOUARD Chomontel - Le Chauffour Permanences / Mairie le 1er Vendredi du mois de 17h à 19h



M<sup>me</sup> Nathalie TAVARES Le Bourg Permanences / Mairie le 1er Jeudi du mois de 17h à 19h



# Numéros Utiles



#### **SERVICES SOCIAUX**

Centre social: ouvert du lundi au vendredi

RESPONSABLE : MME GUÉRIN 04 73 62 63 00

- Club 3eme âge Activités adultes diverses
- Espace Multi-accueil Gribouille et carapate (enfants de 2 mois à 4 ans) de 7h45 à 18h30
- Activités enfants : atelier terre, dessin, peinture, internet
- Assistantes maternelles : permanence mardi de 13h à 16h ou sur RDV

Mme Tisseron 04 73 62 63 00

- Consultations nourrissons: 1er vendredi de chaque mois
- Permanences service social Assistantes sociales
- Permanences administratives :

Caisse d'Allocations Familiales : vendredi de 13h30 à 16h30

- Permanences juridiques gratuites une fois par mois dans le canton

#### Service d'Aide à la Recherche d'Emploi (ANPE)

Responsable: Mme Lozachmeur 04 73 62 79 63

E.H.P.A.D. « Les Tonnelles »

DIRECTRICE: MLLE MORAL 04 73 62 73 20

Service de Soins Infirmiers à Domicile :

RESPONSABLE : MME THAVE 04 73 62 07 42

#### ÉCOLES

Ecoles publiques					
Ecole Maternelle Jacques Prévert					
MME DELUGRE	04	73	62	65	18
Ecole Maternelle Louise Michel					
MME GILLET	04	73	62	67	41
Ecole Elémentaire Jacques Préve	rt				
Мме Воитом	04	73	62	65	31
Ecole Elémentaire Louise Michel					
M. Bigay	04	73	62	67	33
Ecole Primaire de Saulzet-le-Cha	ud				
Mme Flechet	04	73	61	49	41
R.A.S.E.D. Av. Gergovia					
M. VINCENT	04	73	62	80	84
Psychologue scolaire					
MME ROUSSET	04	73	27	66	94
Restaurant scolaire, école Jacque	es Prévert				
API RESTAURATION	04	73	61	14	19
Ecole Publique du Centre Médical					
M. Deguirard	04	73	62	66	10
Lycée Professionnel					
Mme Pélissier	04	73	62	02	55
E.R.E.A. d'Opme					
Mme Arnaud	04	73	79	45	58

#### **URGENCES**

S.A.M.U.	15
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Sapeurs-Pompiers (Clermont-Ferrand)	18
Chef du centre de Romagnat · M. LERNIDE	

En cas de sinistre, si vous ne disposez pas d'un téléphone, brisez la vitre du bouton d'alarme (ancienne Mairie), appuyez deux fois 30 secondes sur le bouton qui actionne la sirène, attendez l'arrivée du premier pompier et communiquez lui vos informations.

Gendarmerie 17 ou	04	73	62	60	64
Gardes-chasses assermentés					
M. LEOTY JC.	06	65	62	24	06
M. LEOTY G. 06 71 53 24 66 /	04	73	79	11	19
Service des Eaux	0	810	44	3 4	43
Médecins					
Docteur Arnaud	04	73	61	18	95
Docteur Bottet-Mauloubier	04	73	62	03	80
Docteur Bouffard				66	
Docteur Farret	04	73	28	04	61
Docteur Néto	04	73	62	61	46
Docteur Nesme	04	73	62	07	40
Infirmières					
Mme Gardette et Mme Labonne	04	73	62	64	46
M. Calvo et Mlle Jacquet	04	73	62	67	90
MME NICOLLAS	04	73	62	03	30
Dentistes					
DOCTEUR CLÉMENT		-		66	
DOCTEUR DELORME	04	73	27	68	83
Docteur Fontanille	04	73	62	01	18
Docteur Laroche	04	73	62	66	93
DOCTEUR SPEZIALE	04	73	62	69	58
Pharmaciens					
PHARMACIE BATOL - DÉMAZIÈRES	04	73	62	66	37
PHARMACIE DUPUIS - VÉDRINE				66	
PHARMACIE GEMA - BLURIOT	04	73	26	44	44
Kinesithérapeutes					
M. FONTANILLE	04	73	62	07	00
MLLE GENIN, M. LACOSTE, MME PLANCHE,					
M. ET MLLE GARDETTE				63	
MME PARISET, MM. MOUSSOUR ET PAQUET				45	
MME ET M. QUINSAT	04	73	62	64	48
Orthophonistes					
MLLE BRUN				64	
Mme Coudière	04	73	62	03	88
Pédicure - Podologue					
Mme Leroux	06	13	93	80	99
Vétérinaires					
S.C.P. ACHDOU - COTTE	04	73	26	47	11



#### Le Bloc-notes

Pour utiliser au mieux les pages du bulletin pour vous informer, nous ne ferons figurer le blocnotes dans le bulletin municipal qu'une fois par an. Ces informations seront également disponibles sur l'agenda 2009 qui sera distribué aux Romagnatois. Nous vous recommandons donc, si vous souhaitez conserver les coordonnées des principaux services et présidents d'association, de garder soit ces deux pages, soit l'agenda 2009 qui va vous être remis courant décembre.



# Numéros Utiles

#### **AUTRES INFORMATIONS**

AUTRES INFORMATION	ONS
La Danta	
La Poste	04.72.61.10.22
DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT : M. FOURNIER	04 /3 61 19 30
ASSOCIATIONS	
Aide à Domicile (ADMR)	
Président : M. Malacan	04 73 62 79 64
Agir Ensemble pour Romagnat	
Président : M. Schneider	04 73 62 08 78
Amicale Laïque	
Président : M. Alamar	04 73 62 62 31
AMRRA	
Président : M. Vauclard	04 73 62 00 96
ARAC (Romagnat-Aubière)	
Correspondant: M. Charrier	04 73 26 02 86
ARAL (asso. Romagnatoise des artist	es locaux)
Présidente : Mme Roche	
ARGORC (aide à la recherche génétic	que oculaire
rétine cornée)	
Présidente : Mme Bidault	06 70 13 38 73
Archer Romagnat Club	
Président : M. Paugnat	06 85 67 02 60
Association de Chasse	
Président : M. Hyardet	04 73 62 63 73
Association de sauvegarde de Clé	mensat :
Président : M. Deperrier	04 73 61 11 21
Association de sauvegarde de Sau	ulzet-le-Chaud
Président : M. Cuny	04 73 61 34 31
Association pour le don de sang b	énévole à
Romagnat	
Président : M. Vitry	04 73 28 04 73
Association des Entreprises de la	Z.A. de
Romagnat-Beaumont	
Président : M. Dochez	04 73 27 16 16
Association pour la Défense des r	iverains de la
Gazelle	
Président : M. Allain	04 73 61 13 73
<b>Association Sportive Romagnatois</b>	se
Président : M. Moussour	04 73 62 62 50
Section Athlétisme	
Présidente : Mme Faucher	04 73 26 28 85
Section Basket	
Président : M. Refouvelet	04 73 26 89 05
Section Football	
Président : M. Chavez	04 73 62 62 39
Section Foot Loisirs	
Président : M. De Freitas	06 62 33 34 90
Section Handball	
Présidente : Mme Robert	06 85 15 24 98
Section Plongée	
Président : M. Marion	04 73 84 17 27
Section Rugby Féminin "Ovalie R	omagnatoise
Clermont A"	
Président : M. Lavialle	06 08 03 08 42
Section Rugby Masculin	
Président : M. Barrier	04 73 62 09 44
Auto-radio modèle club d'Auvergi	ne
Président : M. Molat	04 73 61 13 78
D' 1	-:

Bien dans ma rue, bien dans ma ville

Président : M. Roques

Cat club d'Auvergne					
Présidente : Mme Mège	04	73	61	48	36
Cody and Co (cervolistes)					
Président : M. Bailliot	04	73	61	31	29
Colportage					
Président : M. Quinsat	04	73	62	64	48
Comité des Fêtes de Romagnat					
Présidente : Mme Hugond	04	/3	62	62	43
Comité de Jumelage	0.4	72	<b>6</b> 2	00	24
Président : M. Jammes		/3	62	08	24
Conseil des parents d'élèves P.E.E RESPONSABLE : MME BERTHOU		72	61	1 5	70
Les Crapaudines	04	/3	01	13	70
Président : M. Lacroute	04	73	87	51	12
Eclaireuses et Eclaireurs de France		, ,	07	91	72
RESPONSABLE : M. ROQUES		73	61	10	84
Eveil Romagnatois	04	, ,	01	10	04
Président : M. Lihard					
DIRECTEUR : M. MANENC	04	73	62	08	87
F.N.A.C.A.	•	, ,	Ŭ		0,
PRÉSIDENT : M. JAYON	04	73	62	68	12
Fête de la rue					
Président : M. Sanchez	06	19	47	17	49
Foyer Laïc d'Education Populaire					
PRÉSIDENTE : MME CHAPUT					
ANIMATEURS PERMANENTS:					
MELLE NOAILLY, M. LEGAY	04	73	62	67	83
Foyer Rural d'Opme					
Président : M. Almedina	04	73	79	47	00
Groupe d'Escalade Opmois (G.E.O.	.)				
Président : M. Chapuy	04	73	87	51	58
Gym Ta Forme					
Présidente : Mme Monteiro	06	15	70	54	76
La Pastourelle d'Auvergne					
Président : M. Morange	04	73	26	58	69
Opme Pétanque			70	4-7	
PRÉSIDENT : M. BARET	04	/3	79	4/	//
Romagnat Demain	0.4	72	62	c E	77
Président : M. Sauvadet	04	/3	02	05	//
Romagnat Gym Présidentes: Mes Bourlier & Mollicone	_				
PRESIDENTES . IMMES DOURLIER & MOLLICONI	_	73	62	61	00
Romagnat Pétanque	04	, ,	02	01	00
Présidente : Mme Baret	04	73	77	82	61
Romagnat Tennis Club	•	, ,		Ŭ-	Ŭ-
Président : M. Lunaud	04	73	61	14	62
Le Souvenir Français					
Président : M. Pegeon	04	73	26	48	96
Société de Chasse de Saulzet-le-C	hau	ud			
Président : M. Coustet			61	30	42
UNC					
Président : M. Blachon 04 73 62 63 1	0				
MÉDIATUÈQUE ABOÈNE					



04 73 62 62 79

**Jeudi**: 9h - 18h

Vendredi: 15h - 19h

DIRECTEUR: M. CHALY **Lundi**: 14h - 18h

**Mardi**: 14h - 18h

04 73 61 10 84

MÉDIATHÈQUE ARSÈNE BOULAY

Mercredi: 10h - 12h / 14h - 18h Samedi: 10h - 12h



## Hôtel de Ville

Château de Bezance 63540 Romagnat www.ville-romagnat.fr

Permancences du Maire:

sur rendez-vous

**Services Administratifs:** 

Téléphone: 04 73 62 79 79 Télécopie: 04 73 62 79 76

e-mail: contact2008@ville-romagnat.fr

**Services Techniques:** 

Téléphone: 04 73 62 79 99 Télécopie : 04 73 62 79 95

e-mail: service-technique@ville-romagnat.fr

**Service Communication:** 

e-mail: service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi de 8h30 à 16h20 le vendredi de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

